



**Nouvelle étape franchie pour le Canal Seine-Nord Europe :
le conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe
officialise sa régionalisation et installe sa présidence.**

Jusqu'à présent établissement public d'Etat, la Société du Canal Seine-Nord Europe est depuis le 1er avril 2020 un établissement public local. Son conseil de surveillance d'installation s'est installé ce jeudi 11 juin, et a élu son président, Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France et sa vice-présidente, Nadège Lefebvre, présidente du Conseil départemental de l'Oise. Le conseil de surveillance d'installation de ce jour à Lille a débuté par une minute de silence en mémoire de Cyr-Denis Nidier, directeur risques - financement - coût - délais au sein de la Société du Canal Seine-Nord Europe, emporté par la COVID-19 le 4 avril. Il a contribué de manière déterminante au projet du Canal Seine-Nord Europe et au programme Seine-Escaut.

Les collectivités à la tête du Canal Seine-Nord Europe en partenariat avec l'État et l'Europe

Le canal avance : cette nouvelle étape fait entrer le projet dans une nouvelle dynamique. Les collectivités territoriales disposent désormais de la majorité des sièges au conseil de surveillance. Ceci marque le volontarisme de toute une région, et des collectivités en particulier : la Région Hauts-de-France, les départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme. Cette gouvernance permet ainsi une **intégration forte du projet dans les territoires desservis** et une **écoute des attentes de chacun**. L'État compte dix représentants au sein du conseil de surveillance (*liste détaillée en annexe*) auquel participe également Michel Lalande, Préfet de la Région Hauts-de-France. L'État reste également co-pilote avec la Région Hauts-de-France de la démarche Grand Chantier, qui vise à inscrire le chantier dans les territoires pendant les travaux, et a pour ambition de faire de ce chantier un moteur du renouveau économique pour les territoires en les préparant à la mise en service du canal.

À l'automne 2017, Xavier Bertrand, avait souhaité concrétiser l'engagement des collectivités territoriales de la région pour le projet en proposant à l'État un partenariat avec les territoires par la transformation de la Société du Canal Seine-Nord Europe en établissement public local. Ceci s'est traduit, suite à la proposition d'Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire, par l'intégration dans la loi d'orientation des mobilités, dite LOM, du 24 décembre 2019, d'un article faisant de la Société de projet un établissement public local à compter du 1er avril 2020.

L'Europe est, elle aussi, associée à la gouvernance du Canal Seine-Nord Europe. En effet, deux représentants de la Commission Européenne siègent désormais au conseil de surveillance avec voix consultative.

Enfin, sur proposition des collectivités territoriales du conseil de surveillance, Dominique Riquet, député européen, a été désigné comme personne qualifiée pour siéger au conseil de surveillance.



Conseil de surveillance de la SCSNE le 11 juin 2020 à Lille

Nouvelle composition du conseil de surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe (composition complète en annexe)



Avancement et prochaines étapes

Avec la signature de la convention de financement définitive qui a eu le lieu le 22 novembre 2019, la Société du Canal Seine-Nord Europe dispose de la visibilité et des moyens permettant de concrétiser le projet de Canal Seine-Nord Europe. Malgré le contexte de crise sanitaire, les études et les procédures se sont poursuivies : la Société du Canal Seine-Nord Europe a engagé, avec le déconfinement et dans le respect des règles prévues par la loi, une concertation locale sur les premiers résultats des études d'avant-projet des secteurs 2, 3 et 4 (Passel à Aubencheul-au-Bac) permettant d'alimenter la suite de la conception du canal.

Pour en savoir plus :

- [La loi d'orientation des mobilités \(article 134 dédié à la Société du Canal Seine-Nord Europe\)](#)
- [Le décret d'application de la LOM du 10 mars 2020](#)
- [La présentation générale du projet](#)
- [Les études d'avant-projet entre Passel \(Oise\) et Aubencheul-au-Bac \(Nord\) secteurs 2, 3 et 4](#)
- [Tout savoir sur la démarche Grand Chantier](#)

Contact presse

Aurélia POLETTI : 06 67 86 86 11 – aurelia.poletti@scsne.fr

A propos du projet de Canal Seine-Nord Europe et de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Long de 107 km entre Compiègne (Oise) et Aubencheul-au-Bac (Nord), le Canal Seine-Nord Europe est un canal à grand gabarit qui permettra d'accueillir des convois pouvant contenir jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises (220 camions).

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Société du Canal Seine-Nord Europe créée par l'ordonnance du 21 avril 2016 et mise en place opérationnellement en mai 2017. Désormais établissement public local, la Société du Canal Seine-Nord Europe associe au sein de son conseil de surveillance, présidé par M. Xavier Bertrand, les collectivités territoriales qui financent le projet et l'Etat. La Société du Canal Seine-Nord Europe vise à faire de ce projet un projet socialement responsable, respectueux du développement durable, porteur d'emplois, de développement et d'innovation. Chiffres clés : début du chantier 2021, mise en service prévue pour décembre 2028, 59 communes traversées, 6 écluses, 3 ponts canaux dont un de 1330 mètres franchissant la Somme, 61 rétablissements routiers ou ferroviaires, 1 retenue d'eau à Louette, de nombreux quais de travaux et quais définitifs, 4 ports intérieurs, des équipements de plaisance. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers

ANNEXE

Liste des membres du Conseil de Surveillance de la Société du Canal Seine-Nord Europe au 11 juin 2020

- **Président** : Xavier Bertrand, *Président de la Région Hauts-de-France*
- **Vice-Présidente** : Nadège Lefebvre, *Présidente du Conseil départemental de l'Oise*
- **Membres des collectivités** :
 - **Région Hauts-de-France** : Manoëlle Martin, *Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France* - Franck Dhersin, *Vice-Président de la Région Hauts-de-France* - Valérie Létard, *conseillère régionale et sénatrice* - Daniel Leca, *conseiller régional*
 - **Nord** : Jean-René Lecerf, *Président du Conseil départemental du Nord* - Nicolas Siegler, *Vice-Président du Conseil départemental du Nord* - Patrick Kanner, *conseiller départemental du Nord et sénateur*
 - **Oise** : Frans Desmedt, *Vice-Président du Conseil départemental de l'Oise chargé du développement économique et de l'aménagement du territoire*
 - **Pas-de-Calais** : Jean-Claude Leroy, *président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, et désignation de deux conseillers départementaux à venir*
 - **Somme** : Laurent Somon, *Président du Conseil départemental de la Somme* - Philippe Varlet, *Vice-Président du Conseil départemental de la Somme*
 - **Autres collectivités** : *un représentant à nommer*
- **État** : Antoine Berbain, *directeur général du Port autonome de Paris* - Anne Jaubertie, *chef du bureau Économie des réseaux à la direction générale du Trésor* - Guillaume Bouyt, *adjoint au sous-directeur de la quatrième sous-direction à la direction du budget* - Bruno Dicianni, *sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables au sein de la direction des infrastructures de transport de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer* - Thierry Dupeuple, *directeur adjoint de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Hauts-de-France* - Frank Mordacq, *directeur régional des finances publiques de la région Hauts-de-France et du département du Nord* - Muriel Nguyen, *préfète de la Somme* - Frédéric Ricard, *membre permanent du Conseil général de l'environnement et du développement durable à la section mobilités et transports* - Laurent Tapadinhas, *directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Hauts-de-France* - Xavier-Yves Valère, *délégué général au développement de l'axe Nord auprès du conseil interportuaire et logistique de l'axe Nord.*
- **Député** : Carole Bureau-Bonnard, *députée de l'Oise*
- **Sénateur** : Jérôme Bignon, *sénateur de la Somme*
- **Personne qualifiée** : Dominique Riquet, *député européen*
- **VNF** : Thierry Guimbaud, *Directeur général*
- **État** : Michel Lalande, *Préfet de la région Hauts-de-France*
- **Europe** : Professeur Balazs, *coordonnateur européen pour le corridor de réseau central « Mer du Nord - Méditerranée » de lu Mécanisme d'interconnexion en Europe*